

# Responsable du service lecture publique

Offre n° O060260415001126

Publiée le 08/06/2026



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Montataire

**Site web de l'employeur :** <http://www.mairie-montataire.fr/>

**Lieu de travail :** Place auguste genie - bp 50209, Montataire (Oise (60))

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Lecture publique et documentation

**Grade(s) recherché(s) :** Bibliothécaire

Assistant de conservation

Assistant de conservation principal de 2ème classe

Assistant de conservation principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Directeur ou directrice de bibliothèque](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Oui

**Management :** Oui

**Expérience souhaitée :** Expert

**Descriptif de l'emploi :**

Placé.e sous la responsabilité de la directrice de la cohésion sociale et du développement territorial, la ville de Montataire recherche son/sa responsable du service lecture publique.

**Missions / conditions d'exercice :**

1°) Gère l'activité du service, encadre et anime l'équipe

- Optimise l'organisation de l'équipe permettant de répondre aux enjeux politiques.

- Détermine les besoins en compétences de ses équipes.

- Accompagne dans la réflexion et propose des formations pour l'équipe.

- Accompagne les équipes dans l'organisation et l'animation d'ateliers divers dans les équipements et en dehors.

- Fédère et motive les équipes autour des projets.

3

- Gère le planning des absences (congrés, maladie, formation, ...) afin d'assurer la continuité de service.

- Élabore et assure le suivi du budget.

2°) Programme et gère les ressources documentaires et du service.

- Contribue à l'identification des besoins de la population à desservir en matière de formation, d'information et de culture.

- Contribue à la définition d'un positionnement de l'établissement et de l'offre de services sur son domaine documentaire et/ou du secteur.

- Contribue à la définition d'une organisation et de procédures.

- Contribue à l'organisation des outils de pilotage et d'évaluation, exploiter les résultats de l'évaluation sur son domaine.

- Évalue les besoins (nature, objet, justification) au regard d'objectifs de politiques publiques ou en termes d'optimisation du fonctionnement de son secteur.

3°) Élabore la programmation et médiation culturelle entre les ressources documentaires et les usagers.

- Participe à la définition et met en oeuvre la politique documentaire en lien avec le projet d'établissement.

- Promeut la lecture publique sous toutes ses formes dans les équipements et en dehors des équipements.

- Développe l'accès à la lecture pour tous publics en allant à la rencontre des citoyens pour développer la culture du livre.
  - Fait des bibliothèques un espace ouvert et non fermé.
  - Pilote, coordonne et anime des événements autour du livre, de la lecture et de l'écrit en général (animation, exposition, ...).
  - Intègre dans le projet de développement de la lecture les nouvelles technologies tout en préservant le livre.
  - Organise et assure la sélection des ressources documentaires sur place et à distance, la délivrance de services, la prise en charge et la formation des usagers.
  - Traite l'information.
  - Communique et promeut les ressources documentaires.
  - Veille à la réactivité et à la qualité des services rendus.
- 4°) Participe à la programmation d'aménagements et d'équipements
- Contribue à la définition des besoins du domaine et/ou de secteur.
  - Définit les conditions particulières d'ergonomie des postes de travail.
- 5°) Participe à la conduite du projet en relation avec les services techniques et administratifs.
- 6°) Contribue à mettre en oeuvre la politique de lecture publique et les projets.
- Gère les relations avec les partenaires pour les prêts, échanges de documents...
  - Teste en tant qu'utilisateur, tous les supports documentaires et est force de propositions afin d'y apporter les améliorations nécessaires.
- 6°) Est garant de la politique de conservation d'archives au sein de la Ville

#### **Profils recherchés :**

Expériences : une première expérience significative en bibliothèque est souhaitable ainsi qu'en management.

Aptitudes Requises : doit détenir une bonne culture générale et avoir un intérêt pour l'évolution des missions des bibliothèques, être organisé, curieux, dynamique et avoir un esprit d'initiative. Détenir des qualités relationnelles et d'écoute, aimer travailler en équipe et partenariat et doit maîtriser les outils numériques. Avoir une capacité à concevoir, mettre en oeuvre et défendre un projet de lecture publique, avoir une sensibilité à l'éducation populaire et avoir une grande disponibilité.

Qualifications et Formations nécessaires : formation sur logiciel, gestion de projet, management, gestion des conflits, archivages, ...

Motivations particulières liées au poste : sens de l'intérêt général et du service public ainsi que du fonctionnement d'une bibliothèque.

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0344644444

#### **Informations complémentaires :**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o060260415001126-responsable-service-lecture-publique>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.